

Chapitre 1 - L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs - (Cadres chronologique et géographique), comprendre et définir la notion d'Etat à l'époque moderne, problématiser le chapitre 1 et rédiger l'introduction type question problématisée.

Capacité travaillée - s'approprier une notion historique

Problématique de séance - Qu'est-ce que l'Etat à l'époque moderne ?

A. Se repérer dans l'espace - répondez rapidement aux questions.



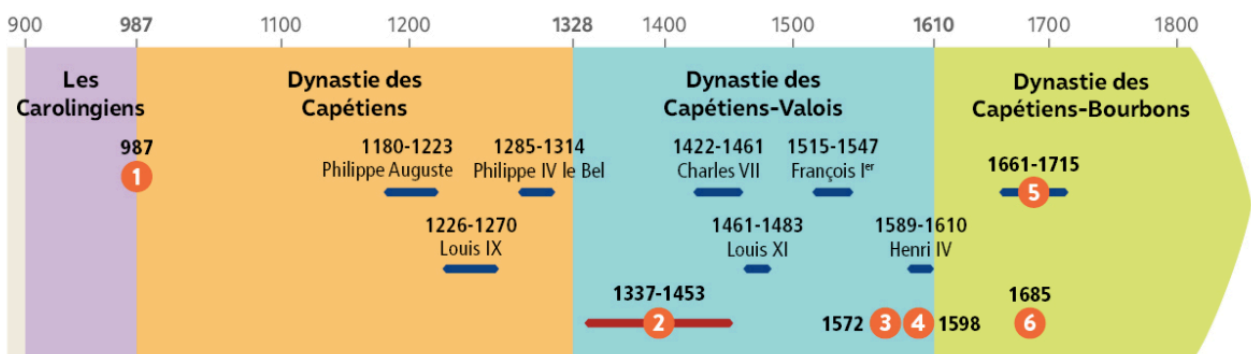
Le royaume de France à l'avènement de Philippe Auguste (1180)



Le royaume au temps de Louis XIV

1. Comment est organisé le territoire du royaume de France en 1180 ?
2. Quelle guerre permet aux rois de France de récupérer les fiefs anglais ?
3. Comment le domaine royal évolue-t-il entre 1180 et 1715 ?
4. Quelles différences observes-tu entre les frontières de la France en 1715 et celles d'aujourd'hui ?

B. Se repérer dans le temps - associez chaque événement à sa date numérotée.



- | | |
|---|-----------------------------------|
| a. Règne de Louis XIV | d. Révocation de l'édit de Nantes |
| b. Guerre de Cent Ans | e. Édit de Nantes |
| c. Couronnement et sacre d'Hugues Capet | f. Saint-Barthélemy |

C) Définir la notion d'Etat

Extrait (chapitre I)

« Tous les États, toutes les dominations qui ont tenu et tiennent encore les hommes sous leur empire*, ont été et sont ou des républiques ou des principautés.

Les principautés sont ou héréditaires ou nouvelles.

Les héréditaires sont celles qui ont été longtemps possédées par la famille de leur prince**.

Les nouvelles, ou le sont tout à fait, comme Milan le fut pour Francesco Sforza, ou elles sont comme des membres ajoutés aux États héréditaires du prince qui les a acquises ; et tel a été le royaume de Naples à l'égard du roi d'Espagne.

D'ailleurs, les États acquis de cette manière étaient accoutumés ou à vivre sous un prince ou à être libres : l'acquisition en a été faite avec les armes d'autrui, ou par celles de l'acquéreur lui-même, ou par la faveur de la fortune, ou par l'ascendant de la vertu. »

Le Prince, Nicolas Machiavel, 1532

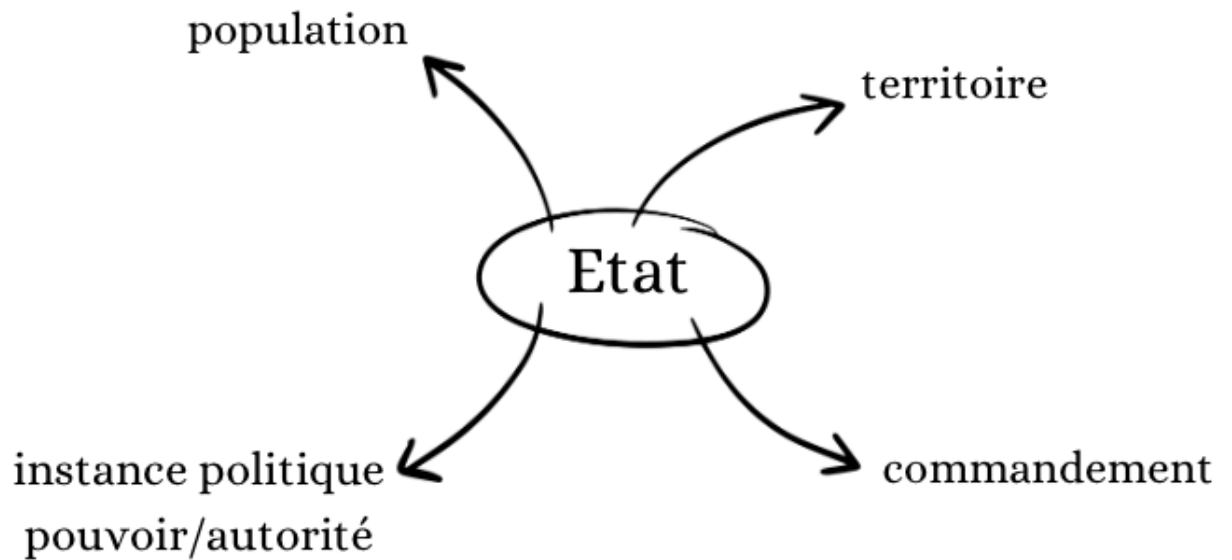
*Empire - autorité, direction, gouvernance

**Prince - celui qui exerce le pouvoir dans l'État, quelle que soit sa manière d'y parvenir (héritage, conquête...).

1. Sur qui s'exerce l'autorité dans un État ?
2. Qui exerce cette autorité d'après Machiavel ?
3. Que signifie le mot "domination" dans le texte ?
4. En quoi peut-on dire que l'État organise le pouvoir pour gouverner les hommes ?

-> à l'aide des réponses aux questions, formulez votre propre définition de la notion d'Etat

Schéma de la notion



Comparatif avec la définition actuelle - relevée en ligne sur le site Vie publique



Les trois **éléments constitutifs** de l'État sont :

- **un territoire** qui correspond à l'emprise spatiale (terre, mer territoriale et espace aérien), c'est-à-dire la zone géographique qui lui est reconnue ;
- **une population** qui désigne le groupe humain établi sur ce territoire ;
- **une puissance publique** c'est l'autorité qui gouverne et prend des décisions au nom de l'État.

D. Introduction du cours

Recopiez l'**accroche** de l'introduction, **notez ensuite votre définition de l'Etat** puis **recopiez le contexte**. Une fois cette étape terminée, vous avez tous les éléments pour créer la problématique du chapitre. **Essayez de la formuler individuellement** (au crayon de papier).

À l'époque moderne, entre le XVIème et le XVIIème siècle, l'Etat s'affirme progressivement dans les monarchies européennes. (**Définition Etat**). Cette transformation marque une rupture avec l'époque médiévale. En France, le pouvoir du roi s'impose comme une autorité qui prend la forme d'une monarchie dite « absolue » en s'appuyant sur une administration centralisée. Cependant, cette construction de l'Etat ne se fait pas sans contestations, et interrogations sur le pouvoir du roi. (**Problématique ?**)

Nous étudierons la conception moderne de l'Etat puis l'affirmation de l'Etat en France et enfin l'absolutisme et ses limites.